



Vous n'avez pas encore découvert nos trois magnifiques sites illuminés de façon originale pour égayer les soirs d'hiver?

Chacun propose une ambiance différente, mettant en valeur nos quartiers historiques.

Visitez-les jusqu'au 13 février.



Nuit étincelante à l'église de Saint-Nicolas au 1442, rue des Pionniers, Village Saint-Nicolas

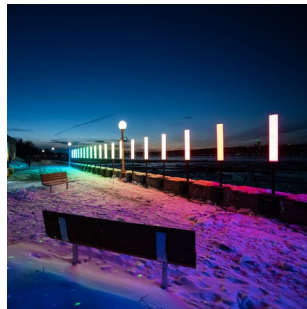


Nuit électrique à l'hôtel de ville au 2175, chemin du Fleuve, Vieux-Saint-Romuald



Nuit musicale sur l'avenue Bégin et la rue Saint-Louis dans le Vieux-Lévis

Détails au ► ville.levis.qc.ca/illumine



UNE DEUXIÈME VIE AUX ARBRES DE NOËL



Saviez-vous qu'à Lévis, plusieurs moyens s'offrent à vous pour vous départir de votre arbre de Noël? Vous pouvez placer les branches de moins de 1 cm de diamètre dans votre bac brun. Les troncs, quant à eux, doivent être apportés aux points de dépôt. Ne les mettez pas dans le bac brun, ni à la poubelle.

D'autres options s'offrent à vous!

1. Collecte de porte en porte par les scouts le 8 janvier

Dans plusieurs secteurs de la ville, vous pouvez profiter de la collecte à domicile organisée par les scouts pour vous départir de façon écologique de votre arbre.

Une seule date : le samedi 8 janvier, entre 8 h et 17 h.

Les secteurs visités par les scouts sont :

- Saint-Nicolas
- Saint-Rédempteur
- Saint-Étienne-de-Lauzon
- Saint-Romuald
- Saint-Jean-Chrysostome
- Charny
- Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Placez votre arbre en bordure de rue avant 8 h le samedi matin (après avoir enlevé toutes les décorations). Notez qu'il est possible que les scouts ne soient pas en mesure de ramasser tous les arbres. Une contribution volontaire est suggérée afin de soutenir les activités des scouts. Prévoyez avoir en main de l'argent comptant.

2. Points de dépôt d'arbres de Noël - Du 3 au 30 janvier 2022

Les troncs ne vont ni dans le bac brun, ni dans à la poubelle, ils doivent être apportés dans l'un des 15 points de dépôt où ils seront déchiquetés et transformés en compost.

3. Après le 31 janvier 2022

Pour vous départir de votre arbre de Noël après le 31 janvier, vous devez vous rendre à l'écocentre de Lévis.

Pour connaître tous les détails : ► ville.levis.qc.ca, rubrique *Environnement et collectes*, section *Collectes*, et onglet *Arbres de Noël*.

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR EN HIVER

Cohabitation entre les utilisateurs des différents sentiers

En hiver, plusieurs sentiers sont mis à votre disposition pour la pratique d'activités de plein air à Lévis : marche, raquette, ski de fond, vélo sur neige et glissade.

Les sentiers sont à usage exclusif par activité.

Lors de vos sorties en plein air, pensez à appliquer ces bonnes pratiques pour que tous profitent pleinement de l'hiver :

- Lire les panneaux d'interprétation pour emprunter les bonnes pistes.
- Conserver la piste de son activité pour éviter d'endommager les sentiers des autres activités.
- Faire preuve de courtoisie avec les autres utilisateurs.
- Garder son chien laisse
- Respecter l'environnement, notamment en ramassant ses déchets.

Marche hivernale

Les Sentiers La Balade de Lévis présente un nouveau circuit de marche hivernale de 4 km dans le parc de la Rivière-Échemin.

L'accès est gratuit et le départ s'effectue à partir de la rue de l'Abbaye dans le secteur Saint-Romuald, contrairement aux pistes de ski et de vélo sur neige qui débutent dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome.

Afin de rendre la pratique d'activités de plein air plus accessible et sécuritaire, des surveillants sont sur place et peuvent renseigner les utilisateurs.

Pour plus d'information sur *Les Sentiers La Balade*, consultez le site Web ► lessentierslabalade.com

Pour consulter la carte des sentiers de marche, téléchargez l'application **Ondago** et recherchez « *La Balade* ».

Pour connaître d'autres emplacements de sentiers de marche hivernale, consultez le ► ville.levis.qc.ca/marchehivernale



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS SERVICES MUNICIPAUX

Restez à l'affût et abonnez-vous pour ne rien manquer!





CAMP DE JOUR | L'EXPÉRIENCE D'UNE VIE

Capitaines d'équipe



À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU CAMP DE JOUR?

Tu aimes organiser des activités et tes amis te taquent avec ton côté « chef d'équipe »?

ON A EMPLOI POUR TOI!

Tu es clairement un capitaine en devenir. Postule au camp de jour pour l'été 2022.

Postes disponibles

- Coordonnateur/coordonnatrice de parc
- Coordonnateur/coordonnatrice à l'animation
- Responsable de parc
- Responsable de l'intégration

QU'EST-CE QUE TU ATTENDS?
ENVOIE-NOUS TA CANDIDATURE!

PSST!

TU RECEVRAS UNE PRIME D'ASSIDUITÉ DE 500 \$ si tu réponds aux critères d'admissibilité. Cette prime est entre autres offerte à tous les salariés qui complètent leur formation et l'été avec nous.

POUR POSTULER :

► ville.levis.qc.ca/emploiscdj

Consultez votre

COMPTE DE TAXES EN LIGNE

ville.levis.qc.ca/taxes



INSCRIVEZ-VOUS AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Un geste pour l'environnement en renonçant à la version papier de votre compte de taxes.

1. Aller au ► ville.levis.qc.ca/taxes et cliquer sur *Compte de taxes en ligne*.
2. Ajouter votre ou vos propriétés.
3. Ajouter le compte de taxes rattaché à chaque propriété en entrant le numéro de compte de taxes et le montant du premier versement disponible sur votre compte de taxes annuel.
4. Abonnez-vous au compte de taxes en ligne en glissant le bouton vert situé à côté de la mention *Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne* vers la gauche.